



LES SOINS DE DÉVELOPPEMENT EN SERVICE DE NÉONAT (PED409)

Publics visés, prérequis et intervenants

Publics visés :

Pédiatres, sages-femmes, cadres de santé, PDE, IDE, AP et AS

Pré-requis :

Pas de pré-requis

Intervenants :

Equipe pluriprofessionnelle du CHU de Rennes : PDE certifiées NIDCAP, psychologue

Objectifs et contenu de la formation

Objectifs :

Expliquer le concept des soins de développement
Reconnaître les signes de bien-être et de stress du bébé
Décrire le rôle des parents dans le soutien au bébé

Contenu de la formation :

Jour 1

Les éléments spécifiques de l'environnement in utero
l'impact des éléments environnementaux sur le développement du nouveau né prématuré
La théorie synactive
Mise en pratique des actions qui peuvent être mises en place pour soutenir l'enfant lors des soins
Les différentes phases de veille/sommeil du bébé prématuré

Jour 2

Les signes de stress et de bien-être du nouveau-né prématuré
Le déroulement et l'intérêt d'un suivi NIDCAP
Les actions de l'association SOS Préma
L'importance de la place des parents en tant que partenaires de soins
Le ressenti des parents lors de l'hospitalisation de leur bébé
Le devenir des enfants prématurés

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

<https://formationcontinue.chu-rennes.fr/formations-professionnels-du-ght/pratiques-soignantes-et-de-specialites/maternite-nouveau-ne/les-soins-de-developpement-en-service-de-neonat-ped409-2831>

Méthodes mobilisées :

Formation en présentiel
Apports théoriques
Échanges
Études de cas concrets

Modalités d'évaluation :

Auto-évaluation en début de formation
Tour de table et questionnaire en fin de formation
Evaluation de la satisfaction à chaud

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

Ateliers en petits groupes sur le cocon, le bain enveloppé, la pesée, le repas et la posture
Reconnaître les phases de veille/sommeil

INFOS PRATIQUES

Durée : 2 jours

Lieu : CHU de Rennes

Calendrier :

22-23/02/2024 ; 23-24/09/2024

Tarifs :

470€ par personne

Inscription :

Contactez-nous au 02 99 28 97 23 ou remplissez le **[formulaire en ligne](#)**

